

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00012

Numéro SIREN : 572 196 129

Nom ou dénomination : LEBRONZE ALLOYS

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 1201



22/06/2022

DocuSigned by:

DGFIP N° 2050 2022

Michel DUMONT

F76E1E0CC1D4476...

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Voie de Châlons 51600 SUIPPES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

Néant *

					Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	103 523	AC	103 523				5 773
		Frais de développement *	CX	45 404 919	CQ	27 660 346	17 744 572			16 599 497
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 048 214	AG	12 451 585	2 596 629			2 687 796
		Fonds commercial (1)	AH	17 486 540	AI	486 540	17 000 000			17 000 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	11 375 029	AK	2 804 589	8 570 440			9 760 479
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 061 047	AO	388 283	1 672 763			1 680 364
		Constructions	AP	21 124 008	AQ	14 544 509	6 579 498			6 340 123
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	107 314 232	AS	81 380 426	25 933 806			27 987 842
		Autres immobilisations corporelles	AT	9 880 236	AU	6 504 646	3 375 590			4 064 740
		Immobilisations en cours	AV	5 342 425	AW		5 342 425			5 712 699
		Avances et acomptes	AX	131 961	AY		131 961			124 717
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	5 066 299	CV	2 058 000	3 008 299			3 008 299
		Créances rattachées à des participations	BB	6 910 272	BC		6 910 272			7 941 477
		Autres titres immobilisés	BD	81 002	BE		81 002			81 002
		Prêts	BF	26 160 530	BG		26 160 530			25 921 614
		Autres immobilisations financières*	BH	2 280 682	BI		2 280 682			2 761 886
TOTAL (II)		BJ	275 770 926	BK	148 382 451	127 388 475			131 678 315	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	34 095 205	BM	5 971 772	28 123 433			24 298 144
		En cours de production de biens	BN	9 741 092	BO		9 741 092			8 652 357
		En cours de production de services	BP	2 506 895	BQ		2 506 895			2 511 925
		Produits intermédiaires et finis	BR	7 267 276	BS	823 968	6 443 308			11 887 244
		Marchandises	BT	424 812	BU		424 812			96 331
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 357 252	BY	393 434	7 963 818			6 735 787
		Autres créances (3)	BZ	7 622 220	CA		7 622 220			8 385 655
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 195 068...)	CD	208 055	CE		208 055			208 055
		Disponibilités	CF	18 877 265	CG		18 877 265			16 292 277
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	190 489	CI		190 489			189 009
TOTAL (III)		CJ	89 290 567	CK	7 189 175	82 101 392			79 256 787	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	988 367			988 367			1 518 125	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	285 323			285 323			515 175	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	366 335 184	1A	155 571 626	210 763 557			212 968 404	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :			Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2022

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire réglementaire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 472 176...)	DA	12 472 176	12 472 176	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	16 088 289	16 088 289	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 245 735	1 245 735	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(13 687 701)	10 931 736	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 542 611)	(24 619 437)	
	Subventions d'investissement	DJ	400 000		
	Provisions réglementées *	DK	2 745 120	3 255 963	
	TOTAL (I)	DL	14 721 009	19 374 463	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 977 408	2 239 239	
	Provisions pour charges	DQ	610 427	627 797	
	TOTAL (III)	DR	2 587 835	2 867 037	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 386 726	26 914 993	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	137 128 487	136 371 208	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 440 256	19 609 556	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 371 475	6 620 002	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 885 139	900 669	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	193 212 086	190 416 430		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	242 626	310 473		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	210 763 557	212 968 404		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 760 751	34 334 752	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS		Exercice N						Néant ☐
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N - 1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	235 171	FB	883 045	FC	1 118 217	1 682 716
	Production vendue { biens * services *	FD	26 333 158	FE	102 814 188	FF	129 147 346	108 687 561
		FG	72 611	FH	1 716 079	FJ	1 788 691	916 738
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 640 941	FK	105 413 313	FL	132 054 255	111 287 016
	Production stockée*					FM	(4 500 198)	(6 904 641)
	Production immobilisée*					FN	6 067 984	6 163 764
	Subventions d'exploitation					FO	57 376	64 110
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 897 944	18 685 836
	Autres produits (1) (11)					FQ	120 843	68 022
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	147 698 204	129 364 107
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 059 061	1 299 987
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(328 481)	213 716
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	64 148 792	43 375 443
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 262 743)	2 580 952
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 867 782	32 181 118
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 643 493	2 990 330
	Salaires et traitements*					FY	22 159 464	25 478 919
	Charges sociales (10)					FZ	8 640 608	10 261 630
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	15 488 029	15 097 655
						GB		
						GC	5 077 710	4 773 014
						GD	775 553	662 139
	Autres charges (12)					GE	38 633	89 927
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	144 307 904	139 004 835
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 390 300	(9 640 728)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 032 906	4 072 151
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	14 771	11 095
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	363 830	511 424
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	515 175	90 063
	Différences positives de change					GN	381 632	154 589
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 308 316	4 839 324
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	285 323	2 515 175
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 597 656	4 934 373
	Différences négatives de change					GS	146 416	576 786
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 029 396	8 026 334
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 721 080)	(3 187 010)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 669 219	(12 827 738)

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	38 790 455	D8	D9				544 051	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	42 679 639	KE	KF				6 154 315	
CORPORELLES	Terrains						KG	2 061 047	KH	KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	9 045 384	KK	KL				172 491	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	142 845	KN	KO					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	11 168 543	KQ	KR				21 655	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	106 194 334	KT	KU				2 162 893	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 364 429	KW	KX				53 132		
		Matériel de transport*				KY	1 770 599	KZ	LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 888 182	LC	LD				19 092		
		Emballages récupérables et divers *				LE	923 971	LF	LG						
	Immobilisations corporelles en cours						LH	5 712 699	LI	LJ				3 287 973	
	Avances et acomptes						LK	124 717	LL	LM				7 243	
	TOTAL III						LN	144 396 756	LO	LP				5 724 481	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8I					
	Autres participations						8U	13 007 776	8V	8W				1 061 505	
	Autres titres immobilisés						IP	81 002	IR	IS					
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	28 683 501	IU	IV				1 422 203	
	TOTAL IV						LQ	41 772 280	LR	LS				2 483 708	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	267 639 131	0H	0J				14 906 557		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	(6 173 935)	C0		D0	45 508 442	D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	4 769 162	LV	155 006	LW	43 909 784	IX					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	2 061 047	LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ	(763 773)	MA	31 523	MB	9 950 126	MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	142 845	MF					
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	159 162	MH	11 031 035	MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(1 239 728)	MJ	2 282 724	MK	107 314 232	ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU	(14 125)	MM	86 550	MN	4 345 136	MO				
		Matériel de transport			IV	(51 161)	MP	24 270	MQ	1 797 490	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	(54 246)	MS	147 883	MT	2 813 637	MU				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	923 971	MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY	3 527 807	MZ	130 440	NA	5 342 425	NB					
Avances et acomptes			NC		ND		NE	131 961	NF						
TOTAL III			IY	1 404 772	NG	2 862 553	NH	145 853 911	NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W					
	Autres participations			I0		0X	2 092 710	0Y	11 976 571	0Z					
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	81 002	2D					
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 664 491	2F	28 441 213	2G					
	TOTAL IV			I3		NJ	3 757 201	NK	40 498 787	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	6 774 762	0L	275 770 926	0M						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY	22 185 184	EL	5 578 685	EM		EN	27 763 869			
Fonds commercial		RE	486 540	RF		RI		RJ	486 540			
Autres immobilisations incorporelles		PE	12 744 822	PF	2 666 358	PG	155 006	PH	15 256 174			
TOTAL I		RK	35 416 547	RM	8 245 043	RN	155 006	RO	43 506 585			
Terrains		PI	380 683	PJ	7 600	PK		PL	388 283			
Constructions	Sur sol propre	PM	5 262 789	PN	254 058	PO	7 618	PQ	5 509 229			
	Sur sol d'autrui	PR	117 850	PS	438	PT		PU	118 288			
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	8 636 010	PW	440 143	PX	159 162	PY	8 916 991			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	78 206 492	QA	5 149 269	QB	1 975 335	QC	81 380 426			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 624 367	QE	287 722	QF	85 225	QG	2 826 864			
	Matériel de transport	QH	633 184	QI	355 073	QJ	6 404	QK	981 853			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 370 921	QM	167 111	QN	147 883	QO	2 390 149			
	Emballages récupérables et divers	QP	253 970	QR	51 808	QS		QT	305 779			
TOTAL II		QU	98 486 268	QV	6 713 227	QW	2 381 629	QX	102 817 866			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	133 902 815	OP	14 958 271	OQ	2 536 635	OR	146 324 451			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	17 005	P9	Q1	(17 005)			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	17 005	SC	SD	(17 005)			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	84	Q7	Q8	(84)			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	8 027	R2		R5	R6	8 027			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	438	S3	S4	(438)			
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	21 914	T1	T2	(21 914)			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	257	T5	T6	477 995	T8	T9	(477 738)			
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	339	U4		U6	U7	339			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V4	V5				
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	2 029	W2	W3	(2 029)			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	8 625	X4	X5	502 462	X7	X8	(493 837)			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL					NM					NO	
TOTAL III	NP	NQ	8 625	NR	NS	519 467	NU	NV	(510 842)			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	8 625	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	519 467	Total général non ventilé (NW-NV)		NZ	(510 842)		
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		1 518 125				Z9	529 758	Z8	988 367			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 2022

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYSNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 3 255 094	TM 8 625	TN 519 467	TO 2 744 251
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y 868	TP	TQ	TR 868
	TOTAL I	3Z 3 255 963	TS 8 625	TT 519 467	TU 2 745 120
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 951 298	4B 467 350	4C 499 329	4D 919 318
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T 515 175	4U 285 323	4V 515 175	4W 285 323
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X 144 873	4Y	4Z 18 113	5A 126 759
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 1 255 690	5W 308 203	5X 307 459	5Y 1 256 434
	TOTAL II	5Z 2 867 037	TV 1 060 876	TW 1 340 078	TX 2 587 835
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	6J	6K	6L
		– titres de participation	9U 2 058 000	9V	9W 2 058 000
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	6O	6P	6Q
	Sur stocks et en cours	6N 6 498 254	6P 6 378 688	6R 6 081 202	6S 6 795 740
	Sur comptes clients	6T 323 442	6U 71 592	6V 1 600	6W 393 434
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 8 879 697	TY 6 450 280	TZ 6 082 802	UA 9 247 175
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 15 002 698	UB 7 519 782	UC 7 942 348	UD 14 580 132
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE 5 853 264	UF 5 203 161	
		– financières	UG 285 323	UH 515 175	
		– exceptionnelles	UJ 1 381 194	UK 2 224 011	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	6 910 272	UM		UN	6 910 272				
	Prêts (1) (2)	UP	26 160 530	UR		US	26 160 530				
	Autres immobilisations financières	UT	2 280 682	UV	2 280 682	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	421 528		421 528						
	Autres créances clients	UX	7 935 723		7 935 723						
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Prévision pour dépréciation antérieurement consignée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	23 212		23 212						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	63 364		63 364						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 759 797		2 759 797					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	991 217		991 217					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	48 317		48 317					
	Groupe et associés (2)	VC	144 790				144 790				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 591 521		3 591 521						
	Charges constatées d'avance	VS	190 489		190 489						
	TOTALUX		VT	51 521 448	VU	18 305 855	VV	33 215 593			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	59 279					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	185 833		185 833						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	23 200 893		6 882 143		15 850 000		468 750		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	137 128 487						137 128 487		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 440 256		26 440 256						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 806 345		1 806 345						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 202 086		2 202 086						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 772		25 772						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	337 271		337 271						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 097						4 097		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 881 042		1 881 042						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	193 212 086	VZ	39 760 751		15 850 000		137 601 334		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	46 769 029	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 527 736	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	169 577	WB
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	37 772	XE
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
		WI	2 719 303	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW
		WJ	1 742	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
	Amendes et pénalités						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XV	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					17		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN	
						WN	
						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	3 258 779	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19%				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 150 329					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine - TE (44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 dodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							
bénéfice (I moins II)					XI		
déficit (II moins I)						XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	2022	
					XO	5 148 046	

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	7 455 537
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	7 455 537
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	7 455 537
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZI	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *			ZV	1 526 516	ZW 1 667 234
Provisions pour risques et charges *					
Provision pour perte de change			8X	285 323	8Y 515 175
Provision pour risques et charges			8Z	202 540	9A 70 139
Provision pour IDR			9B		9C 18 176
Provisions pour dépréciation *					
Provision pièces de rechange			9D	522 449	9E 448 816
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
C3S - organic			9K	182 475	9L 153 594
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	2 719 303	YO 2 873 136
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation

SAS LEBRONZE ALLOYS
572196129 IS1

31/12/2021

Provisions pour risques et charges

[illegible]

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	10 931 736		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale { - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(24 619 437)			Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E				Autres répartitions		ZE					
						Report à nouveau		ZF					
	TOTAL I	0F	(13 687 701)			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(13 687 701)				
						TOTAL II		ZH	(13 687 701)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N *		Exercice N - 1 *	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			VQ								
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT	4 417 386		3 562 681					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	887 425		1 305 763					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	875 734		1 161 537					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 301 798		3 705 937					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				VV								
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	20 385 436		22 445 199					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	28 867 782		32 181 118					
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	550 030		1 165 506					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	2 093 463		1 824 823					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 643 493		2 990 330					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	19 142 734		16 990 513					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	24 833 020		21 737 305					
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B								
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.17 %		1.80 %					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(5 148 046)		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	8 4 3 9 0 5 6 6 2 0 0 0 1 4					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	TOUR NEXUS 25C 06022012	9 321		8 761	559
	2	CADRE TRAITEMENT THERMIQUE 29032019	24 490		17 143	7 347
	3	VOITURE RENAULT TALISMAN 20022020	24 270		6 404	17 865
	4	FRESSE DEVALIA ZURIG 01061997	36 587		36 587	
	5	MOTEUR A PATTES K21R16CM4 28022019	1 274		885	388
	6	MOTEUR A PATTES K21R16CM4 20122019	1 538		656	881
	7	PRESSE VACCARI 330T 12021988	42 511		42 511	
	8	PRESSE VACCARI 450T 01111988	79 770		79 770	
	9	FOURNITURE RAMPE DROITE ET 03082018	2 680		2 377	302
	10	FOURNITURE RAMPE DROITE ET 12092019	1 519		786	732
	11	PRESSE DEVALIA 480T 15051979	23 499		23 499	
	12	PARTIES MOBILES MACHINE USI 28041989	369 307			369 307

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations*	1	30 270	29 710	29 710			
	2	1 900	(5 447)	(5 447)			
	3	14 994	(2 871)	(2 871)			
	4	8 730	8 730	8 730			
	5	388					
	6	881					
	7	20 000	20 000	20 000			
	8	8 964	8 964	8 964			
	9	302					
	10	732					
	11	20 000	20 000	20 000			
	12	12 500	(356 807)	(356 807)			
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			(331 987)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SAS LEBRONZE ALLOYS
572196129 IS1

1 / 1
31/12/2021

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
VESTIAIRES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	1 564				
	21072005	2 450							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	2 450		1 564	1 564					
PRESSE LOIRESAFE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	25 918				
	01062007	33 263							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	19 181	14 081	40 000	25 918					
PRESSE RUSSE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	25 918				
	01062007	33 263							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	19 181	14 081	40 000	25 918					
LOIRE SAFE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	1 060				
	01062007	10 013							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	5 774	4 239	5 300	1 060					
ANDROMAT AM1000	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	10 000				
	19032012	6 080							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	6 080		10 000	10 000					
FILON 32000	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(118 729)				
	01092013	235 736							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	77 007	158 729	40 000	(118 729)					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant



① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② :

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire réglementaire, article 55 A
du Code général des impôtsDETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	601.00	
Dont apprentis	YF	16.67	
Dont handicapés	YG	34.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	162 815 234	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	521 737	
TOTAL 1	OX	163 336 971	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	120 844	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	53 376	
Variation positive des stocks	OD	4 591 226	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 765 446	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	103 616 573	
Variation négative des stocks	OQ	4 500 199	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	19 610 061	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	38 631	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	127 765 464	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	40 336 953
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	40 336 953
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	/	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2022

Formulaire obligatoire
(article 28 de l'ann. III du CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie)

Voie de Châlons

CODE POSTAL

51600

VILLE

SUIPPES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

1 290 876

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

Financière LBA

N° SIREN (si société établie en France)

843905662

% de détention

99.89

Nb de parts ou actions

1 290 876

Adresse :

N°

8

Voie

r. de Hanovre

Code Postal

75002

Commune

PARIS 2E

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET

5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

CODE POSTAL 51600

VILLE

SUIPPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

10

Forme juridique	Dénomination	BRONZE INDUSTRIEL DEUTSCHLAND GmbH	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N° 109	Voie	Altenaer Strasse	
Code Postal 58507	Commune	LUDENSCHEID	Pays DEU
Forme juridique	Dénomination	LBI NORTH AMERICA Inc	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N°	Voie	1700 W. Irving Park - SUITE 3	
Code Postal 60613	Commune	CHICAGO	Pays USA
Forme juridique	Dénomination	LE BRONZE INDUSTRIEL SUISSE AG	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N°	Voie	r. de l' Horloge	
Code Postal 1164	Commune	BUCHILLON	Pays CHE
Forme juridique	Dénomination	INOFORGES FORGING & MACHINING	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N°	Voie	Room 311- Building 31- Park A	
Code Postal	Commune	SUZHOU CITY	Pays CHN
Forme juridique	Dénomination	LEBRONZE ALLOYS Italia	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N°	Voie	Viale Abruzzi n. 94	
Code Postal 20131	Commune	MILANO	Pays ITA
Forme juridique	Dénomination	LEBRONZE ALLOYS UK Ltd	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N°	Voie	Brick Yard Road	
Code Postal	Commune	ALDRIDGE, WS9 8UQ	Pays GBR
Forme juridique	Dénomination	LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	100.00	
Adresse : N° 89	Voie	Queensway Road	
Code Postal	Commune	ADMIRALTY	Pays HON
Forme juridique	Dénomination	LEBRONZE ALLOYS POLAND Spzoo	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	99.96	
Adresse : N°	Voie	Przemysłowa 2	
Code Postal 64130	Commune	RYDZYNA	Pays POL

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2022

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

CODE POSTAL 51600

VILLE SUIPPES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

10

Forme juridique Dénomination CLAL INC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70.00

Adresse : N° Voie 11500 W.Olympic Bld, Suite 40

Code Postal 90064 Commune LOS ANGELES Pays USA

Forme juridique SAS Dénomination SNCF INFRA LBA DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 798455986 % de détention 60.00

Adresse : N° 8 Voie r. de Hanovre

Code Postal 75002 Commune PARIS 2 Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



Désignation de l'entreprise	SAS LEBRONZE ALLOYS VOI de Châlons Route Départementale 977 51600 SUIPPES 572196129 IS1	31/12/2021
-----------------------------	---	------------

[illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
5 Rue de la charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	6 944 977
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	6 944 977
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	4 542 611
Dédutions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	7 550 413
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	12 093 024
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		5 148 046
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		5 148 046

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 5 Rue de la charrière
 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	33 227 884
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis	) M5ter
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	33 227 884
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	5 148 046
Total des déficits restant à reporter	H9	38 375 931

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
	N - 2		(2)			
	N - 3		(2)			
	N - 4		(2)			
	N - 5		(2)			
	N - 6		(2)			
	N - 7		(2)			
	N - 8		(2)			
	N - 9		(2)			
	N - 10		(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER
2022

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐
Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS
Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 5 Rue de la charrière Cité administrative Tirlet 51036 CHALONS-EN-CHA
SIRET Société intégrée : 57219612900124 Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB			5 148 046	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD						
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG				
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT						
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU						
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW				
TOTAL	CX		CY			5 148 046	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)				CZ		DA	5 148 046

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations							
	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)		
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3		
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4		
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8		
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC		
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG		
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9				
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4		

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

SIRET Société intégrée : 57219612900124

5 Rue de la charrière Cité administrative Tirlet
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK				FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe												
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC
2022FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
5 Rue de la charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(5 148 046)		
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	(5 148 046)		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 472 176,30 euros

Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES

RCS Châlons en Champagne n° 572 196 129

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
EN DATE DU 13 MAI 2022**

L'an deux mille vingt et deux,
Le treize mai à 15h00,

Les associés de la Société LEBRONZE ALLOYS (la "Société") se sont réunis par conférence audiovisuelle en assemblée générale mixte, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été complétée en entrée de séance.

Monsieur Michel DUMONT préside la réunion, Monsieur Laurent MASSIP assume la fonction de secrétaire de séance.

Sont également présents :

- Madame Nadège Cantrelle, en qualité de représentant du F.C.P.E. Actions LBA ;
- Monsieur Yannick Geslin, commissaire aux comptes représentant la société Fiteco, et
- Monsieur Claude Fouache, représentant du personnel.

Les documents suivants sont mis à disposition :

- Les lettres de convocation adressées aux associés, Commissaire aux comptes et aux Représentants du personnel,
- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Un exemplaire des Statuts de la Société,
- Le Rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux,
- Le Rapport de gestion du Président sur les comptes consolidés,
- Le projet de texte des résolutions,

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Par décisions ordinaires :

- Rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'examen de ces comptes ;
- Approbation des comptes sociaux 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de Commerce, et approbation desdites conventions, le cas échéant ;
- Rapport du Président sur les comptes consolidés 2021 ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'examen de ces comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés 2021 et quitus au Président ;
- Nomination du commissaire aux comptes et du commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;

Par décisions extraordinaires :

- Modification des Statuts en vue de permettre la tenue des Registres des mouvements de titres, et des procès-verbaux des Assemblées générales sous forme dématérialisée ;
- Autorisation à consentir au Président de la Société en vue de l'achat de tout ou partie de ses actions détenues par le FCPE ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales, prend les décisions suivantes :

PAR DÉCISIONS ORDINAIRES :

PREMIÈRE RÉOLUTION
Approbation des comptes sociaux et quitus au Président

Il est donné lecture du Rapport du Président et du Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux.

Connaissance prise :

- du Rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- du Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Par décisions ordinaires, les associés approuvent les comptes sociaux dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Président de la Société de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION
Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à :	(4 542 611) euros
+ report à nouveau antérieur :	(13 687 699,64) euros
= Résultat affectable :	(18 230 310,64) euros

L'assemblée générale, propose d'affecter :

⇒ En totalité au report à nouveau pour : (18 230 310,64) euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des Conventions règlementées

Il est donné lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du Code du commerce.

Les associés, connaissance prise de ce Rapport, constatent l'absence de conventions règlementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés et quitus au Président

Après lecture du Rapport du Président sur les comptes consolidés 2021 et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes, les associés approuvent les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Nomination du commissaire aux comptes et du commissaire aux comptes suppléants

Les associés approuvent le renouvellement des mandats :

- du cabinet FITECO, 25 Avenue de l'Europe à Sèvres (92312) en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
et
- de Monsieur Philippe ARNOUX, 25 Avenue de l'Europe à Sèvres (92312) en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Ces mandats d'une durée de 6 ans expireront à l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PAR DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES :

SIXIEME RÉOLUTION
Tenue des Registres sociaux sous forme dématérialisée

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Président, décide de permettre la tenue des Registres suivants sous forme dématérialisée :

- Registre des mouvements de titres, conformément au Décret n° 2018-1226 du 24 décembre 2018 (Article L. 228-1 du Code de commerce), et,
- Registre des procès-verbaux des Assembles générales, conformément au Décret n°2019-1118 du 31 octobre 2019 (Article R.227-1-1 du Code de commerce) ;

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 11 (concernant le Registre des mouvements de titres) et l'article 19.7 (concernant le Registre des procès-verbaux d'Assemblée générale) des Statuts de la manière suivante :

ARTICLE 11 – CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

« Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la Société et des tiers par un transfert inscrit sur les registres et dans les comptes de la Société, ou inscrit dans un registre dématérialisé ou encore dans un dispositif d'enregistrement électronique partagé, dans les conditions déterminées par la Loi en vigueur. Ce transfert est effectué sur la production d'un ordre de mouvement signé du cédant et s'il y a lieu, d'une acceptation de cet ordre signée par le cessionnaire, notamment si les actions ne sont pas intégralement libérées. »

Et

ARTICLE 19 – DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE OU DES ASSOCIÉS

[...]

19.7 *« Les décisions de l'associé ou des associés, quel qu'en soit leur mode, sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial ou sur des feuillets mobiles numérotés. Les copies ou extraits des délibérations sont valablement certifiés par le Président. Lesdits procès-verbaux peuvent également être signés au moyen d'une signature électronique avancée conformément à la Loi en vigueur, datées de façon électronique au moyen d'horodatage, et rassemblés dans un Registre des procès-verbaux des Assembles générales sous forme dématérialisée. »*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RÉOLUTION
Autorisation consentie au Président en vue de l'achat de tout ou partie de ses actions
par le FCPE ACTIONS LBA

Connaissance prise du rapport du Président de la Société et conformément aux dispositions de l'article L.3332-17 alinéa 5 du Code de travail, l'assemblée, par décision extraordinaire :

- (i) autorise la Société à acquérir, en une ou plusieurs fois, tout ou partie de ses actions qui seront détenues par le FCPE ACTIONS LBA, dans la limite toutefois de dix pour cent (10%) du montant de son capital social (étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la date des présentes), et ce, afin de permettre à la société de gestion d'honorer en temps utile les demandes de rachat en instance émanant des porteurs de parts du FCPE ACTIONS LBA, conformément au Protocole de Liquidité ;

- (ii) décide que l'acquisition des actions détenues par le FCPE ACTIONS LBA au capital de la Société se fera à la dernière valeur communiquée par la Société à la société de gestion du FCPE ACTIONS LBA, et déterminée selon la méthode d'évaluation des actions définie par l'expert indépendant, le cabinet Gestionphi, conformément aux dispositions des articles R. 3332-22 et suivant du Code du travail ;
- (iii) donne tous pouvoirs au Président de la Société aux fins de représenter la Société lors des opérations d'acquisition décrites ci-avant et, aux effets ci-dessus, faire toutes déclarations concernant la Société, signer tous actes et pièces dans le respect des conditions et selon les modalités définies aux termes du Protocole de Liquidité, substituer si besoin est et, plus généralement, faire le nécessaire ;
- (iv) fixe à dix-huit (18) mois, à compter de la date des présentes, la durée de validité de la présente délégation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RÉOLUTION Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00.

Le présent procès-verbal a été signé conformément à la Loi et aux Statuts.

LEBRONZE ALLOYS

*Représentée par M. Michel DUMONT
Président*

DocuSigned by:

Michel DUMONT

F76E1E0CC1D4476...

FINANCIÈRE LBA

*Représentée par M. Michel DUMONT
Associé*

DocuSigned by:

Michel DUMONT

F76E1E0CC1D4476...

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 472 176,30 euros 22/06/2022

Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES

RCS Châlons en Champagne n° 572 196 129

DocuSigned by:

Michel DUMONT

F76E1E0CC1D4476...

**RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 MAI 2022
SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de la Société, nous vous présentons un compte rendu de l'activité de votre Société et soumettons à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

L'exercice 2021 est marqué du succès du « Plan rebond » de la Société, décidé et mis en place, pour faire face aux conséquences économiques et commerciales de la crise sanitaire du Covid 19.

Néanmoins, l'année 2021 ne s'est pas déroulée de façon linéaire et la reprise a été contrastée sur les différents marchés auxquels s'adresse la Société.

Ainsi, la Société a dû maintenir le recours à l'activité partielle dans tous ses établissements au cours du premier trimestre avec une intensité variable, puis progressivement retrouver une activité nominale courant juin 2021.

Au cours de la seconde partie de l'année, il a fallu composer avec un carnet de commandes parfois déséquilibré par rapport aux capacités de production disponibles. Pour y faire face, un travail de fond a été entrepris pour recouvrer des niveaux de productivité d'avant crise et les dépasser.

La Société sert une grande diversité de marchés. Les ateliers alimentant les marchés de l'électronique et de l'électrique connaissent une tendance haussière qui s'inscrit sur le long terme. L'attention a été ici portée sur la maîtrise de la qualité de service et des délais.

A l'opposé, les marchés de l'aéronautique, de l'automobile et de l'oil & gas sont restés en retrait. Cette situation, n'est pas inquiétante dans ses fondamentaux.

Le travail de repositionnement des alliages et de réduction des coûts réalisé en 2020 a produit son plein effet au cours de 2021 et permis de retrouver un équilibre.

Cependant, avec la reprise, la Société est confrontée à de nouveaux challenges.

La reprise de l'activité mondiale a été accompagnée d'une volatilité des cours des métaux, de hausses irraisonnées des prix de l'énergie et d'une raréfaction de l'offre de transport, obligeant à beaucoup d'agilité dans la gestion.

Dans ce contexte, la baisse et la maîtrise des stocks est indispensable. L'économie circulaire et les nouveaux moyens d'upcycling de la Société sont des atouts.

Le savoir-faire commercial, la technicité, la qualité des produits et solutions proposées ont permis jusqu'ici de répercuter l'essentiel de ces variations de coûts dans les prix de vente, sans rupture avec les clients et sans perte significative de marchés.

Malgré la hausse considérable du BFR, liée à la reprise, aux cours élevés des métaux et à l'impact des frais de restructuration, l'endettement est maîtrisé.

La Société retrouve des ratios financiers conformes à la norme de son secteur d'activité. Munie d'une trésorerie saine, d'une capacité à générer du cash-flow, elle aborde l'année 2022 avec plus de forces.

2. Activité au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 s'établit à 132,05 M € contre 111,29 M € en 2020.

Il a été réalisé en 2021 des investissements pour 12,42 M €.

La valeur nette des stocks est de 47,24 M€ en 2021 contre 47,45 M€ en 2020.

3. Activités en matière de recherche et développements

La Société poursuit ses activités en matière de recherche et développement, qui restent toujours un axe fondamental de pérennisation et développement de ses activités.

En 2021, les montants des crédits d'impôts sont les suivants :

– Crédit d'impôt Recherche :	1 143,92 K€
– Crédit d'impôt Apprentissage :	- K€

4. Résultats pendant l'exercice écoulé

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021, qui sont établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes, font apparaître :

Résultat net comptable :

Le résultat net comptable est de (4 542,61) K€ pour (24 619,44) K€ en 2020.

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 3 390,30 K€ pour (9 640,73) K€ en 2020.

Résultat financier :

Le résultat financier ressort à (1 721,08) K€ pour (3 187) K€ en 2020.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'élève à (7 355,75) K€ pour (13 407,58) K€ en 2020.

Résultat net fiscal :

Le résultat net fiscal de la période est de (5 148,05) K€ pour (25 775,23) K€ en 2020.

5. Proposition d'affectation du résultat

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 14,721 M€ en 2021 pour 19,374 M€ en 2020.

Nous vous proposons d'affecter :

Le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à :	(4 542 611) euros
+ report à nouveau antérieur :	(13 687 699,64) euros
= Résultat affectable :	(18 230 310,64) euros

⇒ **En totalité au report à nouveau pour :** (18 230 310,64) euros

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

- les dividendes ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% ; et,
- les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2020	0 €
2019	1.938 K€
2018	3.989 K€

6. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les charges non-déductibles sur l'exercice écoulé visées au 4 de l'article 39 du même Code s'élèvent à 120,37 K €.

7. Informations sur les délais de paiement

En application des articles L. 441-14 et D. 441-6, I. du Code de commerce, ci-dessous la décomposition à la clôture de l'exercice 2021, du solde des dettes fournisseurs et des créances Clients, auxiliaisés par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice 2021 dont le terme est échu

Fournisseurs	Art. D.441.1.1° - factures reçues non réglées					Total
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	
Nb. de factures concernées	352	178	15	14	209	768
Montant total (K€) des factures concernées	1 105	3 638	63	33	290	5 129

Créances Clients :

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2021 dont le terme est échu

Clients	Art. D.441.1.1° - factures émises non réglées					Total
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	
Nb. de factures concernées	106	275	116	63	384	944
Montant total (K€) des factures concernées	1 269	2 981	1 463	441	1 386	7 540

8. Activité des filiales et participations

La composition du Groupe est identique à celle des comptes 2020.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Code Flux			
BRONZE INDUSTRIEL DEUTSCHLAND	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS METAL PRODUCTS	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS ASIA LTD	IG	100,00	100,00
CLAL INC	IG	70,00	70,00
LEBRONZE ALLOYS ITALIA SRL	IG	100,00	100,00
INOFORGES FORGING AND MACHINING SUZHOU	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS POLAND	IG	99,95	99,95
SNCF NFRA LBA DEVELOPPEMENT	IG	60,00	60,00
LEBRONZE ALLOYS GERMANY	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS	IG	100,00	100,00
LBI NORTH AMERICA	IG	100,00	100,00
LBIS	IG	100,00	100,00
LTNA	IG	66,67	66,67
LEBRONZE ALLOYS UK	IG	100,00	100,00

Les mises en liquidation des petites entités (INOFORGES SUZHOU, BRONZE INDUSTRIEL DEUTSCHLAND, LEBRONZE ALLOYS ITALIA, etc...) engagées sur les exercices 2019, 2020 et 2021 ne seront effectives qu'au cours de l'exercice 2022 et impacteront le périmètre de la clôture 2022.

Soutien aux filiales :

Au regard de l'impact que la crise Covid pourrait avoir sur les comptes de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY, notre Société réaffirme son soutien financier à cette dernière pour l'exercice 2022.

9. Prise de participation ou de contrôle

En cette période de transition, tous les efforts ont été concentrés sur la consolidation de la Société, aucune prise de participation ou de contrôle n'a donc été réalisée au cours de l'exercice 2021.

10. Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

Selon l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes présentera aux associés son Rapport sur les conventions réglementées.

11. Evénements post-clôture

Les comptes sociaux 2021 de notre Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction de notre Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Au plan sanitaire, il semble que les effets de la pandémie soient contenus, même si des résurgences apparaissant dans certaines zones géographiques peuvent impacter le monde entier.

Le début de l'année 2022 est également marqué par la guerre portée par la Russie en Ukraine et ses répercussions mondiales.

Dès le début de ce conflit, la Société a immédiatement cessé toute livraison en Russie et en Ukraine. Les produits livrés dans cette région, principalement destinés au marché automobile, n'entrent pas dans la liste des interdictions décidées par l'Union Européenne, mais cette décision s'inscrit dans une démarche éthique.

Si l'arrêt des ventes en Russie a des conséquences mineures pour la Société, indirectement la guerre a créé d'importantes tensions sur le marché des matières premières et de l'énergie.

Un plan d'action est en œuvre pour limiter l'exposition à ces risques. L'approvisionnement des métaux est sous contrôle et les actions de réduction des consommations d'énergie sont engagées.

Malgré ce contexte anxiogène, l'activité de la Société, dépasse celle de 2019. Le carnet de commandes et la facturation se situent à un point haut historique.

L'attention portée au besoin en fonds de roulement et aux dépenses permettent de disposer d'une trésorerie d'un niveau très satisfaisant.

12. Perspectives d'avenir

Les opérations de restructuration de certaines filiales, engagées au cours d'exercices précédents, se poursuivent sur 2022, telles que la dissolution du bureau commercial italien, LBA ITALIA Spa ou encore la liquidation de Bronze Industriel Deutschland qui doivent intervenir avant le 31 décembre 2022.

13. Mandat des Commissaires aux Comptes

Le mandat de la société Fiteco comme commissaire aux comptes titulaire et le mandat de M. Philippe Arnoux, commissaire aux comptes suppléant ont expiré. Il convient de décider de la désignation d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire aux comptes suppléant pour les 6 prochains exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

14. Dématérialisation des Registres sociaux

Le Président proposera aux associés d'approuver la tenue des Registres suivants sous forme dématérialisée :

- Registre des mouvements de titres, conformément au Décret n° 2018-1226 du 24 décembre 2018 (Article L. 228-1 du Code de commerce), et,
- Registre des procès-verbaux des Assemblées générales, conformément au Décret n°2019-1118 du 31 octobre 2019 (Article R.227-1-1 du Code de commerce) ;

Et la modification des Statuts en conséquence.

Nous vous invitons à adopter le projet des décisions que nous allons vous soumettre.

Fait à Suippes, le 3 mai 2022.

M. Michel DUMONT
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dumont', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large initial 'D' and a long horizontal stroke extending to the right.

22/06/2022

DocuSigned by:

Michel DUMONT

F76E1E0CC1D4476...

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 472 176 euros
Siège social : RD 977 - Voie de Châlons
51600 SUIPPES

R.C.S. : Châlons-en-Champagne 572 196 129

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 472 176 euros

Siège social : RD 977 - Voie de Châlons

51600 SUIPPES

R.C.S. : Châlons-en-Champagne 572 196 129

SOMMAIRE

- | | | |
|---|---|---------------|
| - | RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS | 1 à 6 |
| - | COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021 | 7 à 43 |

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 472 176 euros
Siège social : RD 977 - Voie de Châlons
51600 SUIPPES

R.C.S. : Châlons-en-Champagne 572 196 129

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société LEBRONZE ALLOYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEBRONZE ALLOYS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de Participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, les prévisions établies par la direction opérationnelle de la société et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Frais de développement

Comme indiqué dans la note "Frais de développement" de l'annexe au titre des "Principes, règles et méthodes comptables", la société a opté pour l'activation en immobilisations incorporelles de ses frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'examen des modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement, vérifié que les projets répondaient aux critères d'immobilisation, revu les calculs effectués par votre société et, nous nous sommes assurés que la note de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 9 mai 2022

FITECO,

Commissaire aux Comptes



Yannick GESLIN
Associé

LEBRONZE ALLOYS

SAS au capital de 12 472 176 euros
Siège social : RD 977 - Voie de Châlons
51600 SUIPPES
R.C.S. : Châlons-en-Champagne 572 196 129

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2021

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	103 523	103 523		5 774
Frais de développement	45 404 919	27 660 346	17 744 573	16 599 498
Concessions, brevets et droits similaires	15 048 215	12 451 586	2 596 629	2 687 796
Fonds commercial	17 486 541	486 541	17 000 000	17 000 000
Autres immobilisations incorporelles	11 375 029	2 804 589	8 570 440	9 760 480
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 061 047	388 284	1 672 764	1 680 364
Constructions	21 124 008	14 544 510	6 579 499	6 340 124
Installations techniques, matériel, outillage	107 314 233	81 380 426	25 933 806	27 987 842
Autres immobilisations corporelles	9 880 237	6 504 647	3 375 590	4 064 740
Immobilisations en cours	5 342 426		5 342 426	5 712 700
Avances et acomptes	131 961		131 961	124 718
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	5 066 299	2 058 000	3 008 299	3 008 299
Créances rattachées à des participations	6 910 272		6 910 272	7 941 477
Autres titres immobilisés	81 003		81 003	81 003
Prêts	26 160 531		26 160 531	25 921 615
Autres immobilisations financières	2 280 682		2 280 682	2 761 887
ACTIF IMMOBILISE	275 770 926	148 382 451	127 388 475	131 678 316
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	34 095 206	5 971 773	28 123 433	24 298 144
En-cours de production de biens	9 741 093		9 741 093	8 652 357
En-cours de production de services	2 506 895		2 506 895	2 511 925
Produits intermédiaires et finis	7 267 277	823 968	6 443 309	11 887 244
Marchandises	424 813		424 813	96 331
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 357 253	393 435	7 963 818	6 735 787
Autres créances	7 622 220		7 622 220	8 385 656
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	208 055		208 055	208 055
(dont actions propres : 195 069)				
Disponibilités	18 877 266		18 877 266	16 292 278
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	190 490		190 490	189 010
ACTIF CIRCULANT	89 290 568	7 189 175	82 101 392	79 256 788
Frais d'émission d'emprunts à étaler	988 367		988 367	1 518 125
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	285 323		285 323	515 176
TOTAL GENERAL	366 335 184	155 571 627	210 763 558	212 968 404

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 12 472 176)	12 472 176	12 472 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 088 289	16 088 289
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 245 735	1 245 735
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-13 687 701	10 931 736
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 542 611	-24 619 437
Subventions d'investissement	400 000	
Provisions réglementées	2 745 121	3 255 964
CAPITAUX PROPRES	14 721 009	19 374 463
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 977 408	2 239 240
Provisions pour charges	610 428	627 798
PROVISIONS	2 587 836	2 867 037
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 386 727	26 914 994
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	137 128 487	136 371 208
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 440 257	19 609 557
Dettes fiscales et sociales	4 371 476	6 620 003
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 885 139	900 669
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	193 212 086	190 416 430
Ecarts de conversion passif	242 626	310 474
TOTAL GENERAL	210 763 558	212 968 404

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	235 172	883 046	1 118 217	1 682 717
Production vendue de biens	26 333 159	102 814 188	129 147 347	108 687 561
Production vendue de services	72 611	1 716 080	1 788 691	916 738
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	26 640 942	105 413 314	132 054 256	111 287 016
Production stockée			-4 500 199	-6 904 641
Production immobilisée			6 067 984	6 163 764
Subventions d'exploitation			57 376	64 110
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 897 944	18 685 836
Autres produits			120 844	68 022
PRODUITS D'EXPLOITATION			147 698 205	129 364 107
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 059 062	1 299 987
Variation de stock (marchandises)			-328 482	213 716
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			64 148 792	43 375 443
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 262 744	2 580 952
Autres achats et charges externes			28 867 782	32 181 119
Impôts, taxes et versements assimilés			2 643 493	2 990 330
Salaires et traitements			22 159 465	25 478 919
Charges sociales			8 640 608	10 261 631
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 488 029	15 097 655
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 077 711	4 773 015
Dotations aux provisions			775 554	662 140
Autres charges			38 634	89 927
CHARGES D'EXPLOITATION			144 307 905	139 004 836
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 390 300	-9 640 728
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 032 906	4 072 152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			14 772	11 095
Autres intérêts et produits assimilés			363 830	511 425
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			515 176	90 064
Différences positives de change			381 632	154 589
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 308 316	4 839 324
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			285 323	2 515 176
Intérêts et charges assimilées			5 597 656	4 934 373
Différences négatives de change			146 417	576 786
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 029 396	8 026 335
RESULTAT FINANCIER			-1 721 080	-3 187 010
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 669 220	-12 827 739

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	302 659	122 244
Produits exceptionnels sur opérations en capital	306 701	925 894
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 224 011	473 577
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 833 371	1 521 715
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 156 026	9 635 051
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	651 897	3 997 422
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 381 195	1 296 822
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 189 118	14 929 296
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 355 747	-13 407 581
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 143 916	-1 615 882
TOTAL DES PRODUITS	154 839 892	135 725 147
TOTAL DES CHARGES	159 382 503	160 344 584
BENEFICE OU PERTE	-4 542 611	-24 619 437

Annexes comptables

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 s'établit à 132.1 M€ contre 111.3 M€ en 2020.

Il a été réalisé en 2021 des investissements pour 5 717 K€.

La valeur nette des stocks est de 47.2 M€ en 2021 contre 47.4 M€ en 2020.

L'exercice 2021 est marqué du succès du « Plan rebond » du Groupe, décidé et mis en place, pour faire face aux conséquences économiques et commerciales de la crise sanitaire du Covid 19.

Néanmoins, l'année 2021 ne s'est pas déroulée de façon linéaire et la reprise a été contrastée sur les différents marchés auxquels s'adresse la Société et ses filiales.

Le recours au chômage partiel a perduré en France au cours du premier semestre avec une intensité variable selon les sites, alors qu'en Allemagne et en Pologne l'activité ayant été soutenue tout au long de l'année, un plan de recrutement a été mis en œuvre.

Au cours de la seconde partie de l'année, il a fallu composer avec un carnet de commandes parfois déséquilibré par rapport aux capacités de production disponibles. Pour y faire face, un travail de fond a été entrepris dans chaque société pour recouvrer des niveaux de productivité d'avant crise et les dépasser.

Le Groupe sert une grande diversité de marchés. Les usines alimentant les marchés de l'électronique et de l'électricité connaissent une tendance haussière qui s'inscrit sur le long terme. L'attention a été ici portée sur la maîtrise de la qualité de service et des délais.

A l'opposé, les marchés de l'aéronautique, de l'automobile et de l'oil & gas sont restés en retrait. Cette situation, n'est pas inquiétante dans ses fondamentaux.

La reprise de l'activité mondiale a été accompagnée d'une volatilité des cours des métaux, de hausses irraisonnées des prix de l'énergie et d'une raréfaction de l'offre de transport, obligeant à beaucoup d'agilité dans la gestion.

Dans ce contexte, la baisse et la maîtrise des stocks est indispensable. L'économie circulaire, les nouveaux moyens d'upcycling et de façon générale les flux de métaux entre sites du Groupe sont des atouts.

Le savoir-faire commercial, la technicité, la qualité des produits et solutions proposées ont permis jusqu'ici de répercuter l'essentiel de ces variations de coûts dans les prix de vente, sans rupture avec les clients et sans perte significative de marchés.

Malgré la hausse considérable du BFR, liée à la reprise, aux cours élevés des métaux et à l'impact des frais de restructuration, l'endettement est maîtrisé.

Le Groupe retrouve des ratios financiers conformes à la norme de son secteur d'activité. Avec une trésorerie saine et une capacité à générer du cash-flow, il aborde l'année 2022 avec plus de forces.

Enfin, dans un souci de simplification de l'organigramme, des opérations de liquidations de filiales sans activité réelle sont en cours : INOFRGES SUZHOU, BRONZE INDUSTRIEL DEUTSCHLAND, LEBRONZE ALLOYS ITALIA spa.

Résultat net comptable

Le résultat net comptable est de – 4 543 K€ pour – 24 619 K€ en 2020.

Evènements postérieurs à la clôture :

Les comptes sociaux 2021 de notre Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de notre Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Au plan sanitaire, il semble que les effets de la pandémie soient contenus, même si des résurgences apparaissant dans certaines zones géographiques peuvent impacter le monde entier.

Le début de l'année 2022 est également marqué par la guerre portée par la Russie en Ukraine et ses répercussions mondiales.

Dès le début du conflit, le Groupe a décidé de cesser toute livraison en Russie et en Ukraine. Cette décision a des conséquences commerciales mineures, mais indirectement la guerre a créé d'importantes tensions sur le marché des matières premières et de l'énergie.

Un plan d'action est en œuvre pour limiter l'exposition à ces risques. L'approvisionnement des métaux est sous contrôle et les actions de réduction des consommations d'énergie sont engagées.

Malgré ce contexte anxiogène, l'activité du Groupe, dépasse celle de 2019. Le carnet de commandes et la facturation se situent à un point haut historique.

L'attention portée au besoin en fonds de roulement et aux dépenses permettent de disposer d'une trésorerie d'un niveau très satisfaisant.

Les opérations de restructuration de certaines filiales, engagées au cours d'exercices précédents, se poursuivent sur 2022, telles que la dissolution du bureau commercial italien, LBA ITALIA Spa ou encore la liquidation de Bronze Industriel Deutschland qui doivent intervenir avant le 31 décembre 2022.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG art 121-1 à 5 modifié par règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables retenues pour la situation au 31 décembre 2021 ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les fonds commerciaux acquis depuis 2015 sont comptabilisés selon les préconisations de l'ANC 2015

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions sont comptabilisées et amorties en application du règlement ANC 2018-01.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif pour un montant net de 17 M€ suivent les préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 Novembre 2015.

L'article 214-3 précisant le traitement du fonds de commerce en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Le fond Ipswich ayant été acquis fin 2020, aucun test de dépréciation n'a été pratiqué.

Le mali technique lié à la fusion des sociétés Bronze Inox et Inoforges a été réaffecté aux bâtiments de Taverny (ex-Bronze Inox).

La production immobilisée est comptabilisée au coût de production, sans incorporation des frais généraux et des frais financiers.

Amortissements

Types d'immobilisations	Durée
Frais de développement	3 à 8
Logiciels	3 à 8
Constructions	5 à 40
Matériels et outillages	2 à 15
Installations générales	5 à 20
Matériels de transport	3 à 5
Matériels de bureau	2 à 10
Mobiliers de bureau	5 à 10

Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La totalité des frais de développement portés à l'actif du bilan au 31 Décembre 2021 s'élèvent à 45 405 K€ et sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 10 ans en fonction de la nature des projets.

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le rapprochement des activités économiques entre nos filiales chinoises, LBA China (Dongguan) et Inoforges Suzhou ne pouvant se réaliser rapidement, compte tenu de la complexité des démarches administratives locales, la Direction a pris la décision de procéder à une liquidation d'IFC, processus en cours depuis 31/12/20 et de déprécier les titres de 2000 K€ pour les ramener à la valeur liquidative estimée en 2020.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen selon le FIFO. Les stocks d'outillages sont évalués à leurs coûts de revient.

Les stocks de produits finis et en cours sont valorisés pour une partie par la matière première et pour l'autre partie par la valeur ajoutée au PRU complet.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances Clients

Les créances client sont évaluées et comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, remis en cause par des difficultés de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une convention de factor déconsolidant et sont de ce fait diminuées des cessions au factor.

Conversion des dettes et créances en devises

Les dettes et créances libellées en monnaie en dehors de l'Euro sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2021 par rapport à l'Euro.

L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique.

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à répartir

La société a opté pour la comptabilisation en charges à répartir des charges liées aux emprunts.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultat d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation valorisée à la date d'arrêté des comptes.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles présentées dans la note d'information correspondante (cf tableau page 26) sont liées à la crise sanitaire, en particulier dans le cadre de la restructuration, tels que décrit dans les faits de l'exercice. Elles ont été comptabilisées initialement dans les comptes d'exploitation puis reclassées par les comptes de transferts de charges en charges exceptionnelles, cela pour respecter la permanence des méthodes de présentation comptable de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	38 790 456		544 051
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 679 639		6 154 315
Terrains	2 061 047		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	9 045 385		172 492
Constructions sur sol d'autrui	142 846		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	11 168 543		21 655
Install. techniques, matériel et outillage ind.	106 194 335		2 162 893
Installations générales, agenc., aménag.	4 364 429		53 133
Matériel de transport	1 770 600		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 888 182		19 093
Emballages récupérables et divers	923 972		
Immobilisations corporelles en cours	5 712 700		3 287 973
Avances et acomptes	124 718		7 243
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 396 756		5 724 482
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	13 007 776		1 061 505
Autres titres immobilisés	81 003		
Prêts et autres immobilisations financières	28 683 501		1 422 204
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	41 772 280		2 483 709
TOTAL GENERAL	267 639 132		14 906 557

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	-6 173 936		45 508 442	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	4 769 163	155 006	43 909 785	
Terrains			2 061 047	
Constructions sur sol propre	-763 774	31 523	9 950 127	
Constructions sur sol d'autrui			142 846	
Constructions, installations générales, agenc.		159 162	11 031 036	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	-1 239 728	2 282 724	107 314 233	
Installations générales, agencements divers	-14 125	86 550	4 345 137	
Matériel de transport	-51 161	24 270	1 797 491	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-54 246	147 884	2 813 638	
Emballages récupérables et divers			923 972	
Immobilisations corporelles en cours	3 527 807	130 440	5 342 426	
Avances et acomptes			131 961	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 404 773	2 862 554	145 853 912	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		2 092 710	11 976 571	
Autres titres immobilisés			81 003	
Prêts et autres immobilisations financières		1 664 492	28 441 213	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 757 202	40 498 787	
TOTAL GENERAL		6 774 762	275 770 926	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	22 185 184	5 578 685		27 763 870
Fonds commercial	486 541			486 541
Autres immobilisations incorporelles	12 744 822	2 666 359	155 006	15 256 175
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 416 548	8 245 044	155 006	43 506 585
Terrains	380 683	7 601		388 284
Constructions sur sol propre	5 262 789	254 059	7 618	5 509 230
Constructions sur sol d'autrui	117 850	438		118 288
Constructions installations générales, agenc., aménag.	8 636 010	440 144	159 162	8 916 992
Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 206 493	5 149 269	1 975 335	81 380 426
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 624 367	287 723	85 225	2 826 865
Matériel de transport	633 184	355 074	6 405	981 854
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 370 921	167 112	147 884	2 390 149
Emballages récupérables, divers	253 970	51 809		305 779
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 486 268	6 713 228	2 381 629	102 817 866
TOTAL GENERAL	133 902 816	14 958 271	2 536 636	146 324 451

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.						17 005	-17 005
INCORPOREL.						17 005	-17 005
Terrains					84		-84
Construct.							
- sol propre		8 028					8 028
- sol autrui					438		-438
- installations					21 915		-21 915
Install. Tech.		258			477 996		-477 738
Install. Gén.		340					340
Mat. Transp.							
Mat bureau					2 030		-2 030
Embal récup.							
CORPOREL.		8 625			502 463		-493 837
Acquis. titre							
TOTAL		8 625			519 468		-510 843

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 518 125		529 758	988 367
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 255 095	8 625	519 468	2 744 252
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	869			869
PROVISIONS REGLEMENTEES	3 255 964	8 625	519 468	2 745 121
Provisions pour litiges	951 298	467 350	499 329	919 319
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	515 176	285 323	515 176	285 323
Provisions pour pensions, obligations similaires	144 873		18 114	126 759
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 255 691	308 204	307 460	1 256 435
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 867 037	1 060 877	1 340 078	2 587 836
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 058 000			2 058 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	6 498 255	6 378 689	6 081 203	6 795 741
Dépréciations comptes clients	323 442	71 592	1 600	393 435
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	8 879 697	6 450 281	6 082 803	9 247 175
TOTAL GENERAL	15 002 698	7 519 783	7 942 349	14 580 132
Dotations et reprises d'exploitation		5 853 264	5 203 162	
Dotations et reprises financières		285 323	515 176	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 381 195	2 224 011	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 910 272		6 910 272
Prêts	26 160 531		26 160 531
Autres immobilisations financières	2 280 682	2 280 682	
Clients douteux ou litigieux	421 529	421 529	
Autres créances clients	7 935 724	7 935 724	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	23 212	23 212	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	63 364	63 364	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	2 759 797	2 759 797	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	991 218	991 218	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	48 317	48 317	
Groupe et associés	144 790		144 790
Débiteurs divers	3 591 522	3 591 522	
Charges constatées d'avance	190 490	190 490	
TOTAL GENERAL	51 521 448	18 305 855	33 215 593

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

59 280

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	185 834	185 834		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	23 200 893	6 882 143	15 850 000	468 750
Emprunts et dettes financières divers	137 128 487			137 128 487
Fournisseurs et comptes rattachés	26 440 257	26 440 257		
Personnel et comptes rattachés	1 806 345	1 806 345		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 202 087	2 202 087		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 772	25 772		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	337 271	337 271		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 097			4 097
Autres dettes	1 881 042	1 881 042		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	193 212 086	39 760 752	15 850 000	137 601 335

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

10 346 000
16 543 394

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16884000	Intérêts courus / Emprunts Etbs Cré	-34 218	-25 001	-9 217
16888000	Intérêts courus emprunts C/C FINLBA	-479 176	-1 925 984	1 446 809
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		-513 393	-1 950 985	1 437 592
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
40810000	Fournisseurs - Factures non parvenu	-3 281 288	-3 258 315	-22 973
40811000	Commissions agents étrangers à payer	-35 651	16 086	-51 737
40812000	Commissions BID à payer	-837 222	-840 748	3 526
40812030	Fournisseurs		1 009	-1 009
40813000	Assurances à payer	-24 923	-47 741	22 818
40814000	Honoraires à payer	-211 740	-148 405	-63 335
40820000	Fournisseurs Groupe - Fact.non parv	-354 297		-354 297
40820200	Fournisseurs Groupe - FNP - IPSWICH	-31 795		-31 795
40821000	Fournisseurs Groupe - Fact.non parv	-796 981	-74 616	-722 366
40826000	Fournisseurs Groupe - FNP - 6/24 HO	-1 373 958		-1 373 958
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		-6 947 855	-4 352 730	-2 595 125
AUTRES DETTES				
41980000	Clients - Avoirs à établir	-92 732	-98 639	5 907
TOTAL AUTRES DETTES		-92 732	-98 639	5 907
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
42820100	Provision congés à payer N	-1 061 038	-1 159 414	98 376
42820200	Provision congés à payer N-1	-474 650	-281 052	-193 598
42820300	Provision congés à payer N-2	-38 859	-51 242	12 383
42840000	Dettes provisionnées/part. des sala		-160	160
42850000	Provisions 13 ème mois		260	-260
42860000	Autres charges à payer (personnel)		-358 182	358 182
42862000	Compte épargne temps	-14 630	-31 855	17 225
42865000	Provisions autres primes à payer	-17 488	-383 368	365 880
43820100	Provisions / Charges sociales CP N	-465 478	-507 820	42 342
43820200	Provisions / Charges sociales CP N-	-208 635	-123 659	-84 977
43820300	Provisions / Charges sociales CP N-	-17 098	-22 546	5 448
43829000	Provisions / Charges SUR DECALAGE S		46 645	-46 645
43850000	Provisions / Charges sociales 13 èm		115	-115
43861000	Organismes sociaux - Formation cont	-11 332	11 228	-22 560
43862000	Organismes sociaux - Effort constru	-87 601	-136 383	48 782
43863000	Organismes sociaux - Organic à payer	-211 146	-149 673	-61 473
43865000	Prov. autres charges sociales à pay	-17 734	-32 463	14 729
44861000	Etat - Taxe d'apprentissage à payer	-21 744	-9 503	-12 241
44862000	Etat - CET / CFE et CVAE à payer	-62 628	-198 335	135 707
44863000	Etat - Taxe foncière à payer	-42 000		-42 000
44865000	Etat - Charges à payer diverses	-106 561	-175 037	68 477
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		-2 858 621	-3 562 444	703 823
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51860000	Intérêts courus à payer / Obligat.	-54 177	-60 177	6 000

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		-54 177	-60 177	6 000
TOTAL CHARGES A PAYER		-10 466 778	-10 024 975	-441 803

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	190 490	189 010	1 480
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		190 490	189 010	1 480

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
26781000	Intérêts prêts LBA CHINE - 540 KUSD	70 397	70 397	
26784000	INTERETS COURUS PRET C/C JV SNCF	1 948	1 535	414
26785000	INTERETS COURUS PRET C/C LBAUK	955 325	911 994	43 331
26786000	INTERETS COURUS PRET C/C LBIS	308 152	281 176	26 976
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		1 335 823	1 265 102	70 721
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients. - Factures à établir	13 659	68 577	-54 918
41820000	Clients Groupe - Factures à établir	33 933	1 610	32 323
41820100	Clients Groupe - FAE - POLAND	976		976
41826000	Clients Groupe - FAE - 6-24 HOLDING	5 740		5 740
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		54 308	70 187	-15 879
AUTRES CREANCES				
42870000	Indemnités prévoyance à régulariser		-12 007	12 007
42871000	Ind. journalières SS à régulariser	-23 000	-2 725	-20 276
42872000	Indemnités prévoyance à régulariser	1 201	-44 621	45 822
45581100	Intérêts courus - cpte courant LBAG	1 036 075	744 579	291 496
46870000	Produits à recevoir	24 346	2 000 000	-1 975 654
TOTAL AUTRES CREANCES		1 038 622	2 685 226	-1 646 604
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		2 428 752	4 020 515	-1 591 763

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		19 374 463
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		19 374 463
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	510 843	
Autres variations		400 000
Résultat de l'exercice	4 542 611	
SOLDE		4 653 454
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		14 721 009

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 292 326			9,65
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Notes sur le résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Ventes de Marchandises	235 171	883 045	1 118 216	1 682 717	-33,55 %
Production vendue de biens	26 333 158	102 814 188	129 147 346	108 687 561	18,82 %
Production vendue de services	72 611	1 716 079	1 788 690	916 738	95,11 %
TOTAL	26 640 940	105 413 312	132 054 252	111 287 016	18,66 %

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC	480 924	
Dotations aux amortissements dérogatoires	8 625	
Dotations exceptionnelles	1 372 569	
Coût de fermeture de sites	729 333	
Incidents exploitation	860 237	
Coût gestion de la crise sanitaire et réorganisation	2 420 122	
Chômage partiel	118 979	
Perte sur stock lié au COVID	3 629 691	
Litiges	52 188	
Divers	516 445	
TOTAL	10 189 113	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits éléments d'actifs cédés	256 594	
Reprises d'amortissements dérogatoires	519 467	
Reprises dotations exceptionnelles	1 704 543	
Divers	352 765	
TOTAL	2 833 369	

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Matières premières et consommables	3 942 670	
Charges d'exploitation	1 767 168	
Charges de personnel	2 984 944	
TOTAL	8 694 782	

Autres informations

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SAS FINANCIERE LBA: 8 rue de Hannovre 75002 PARIS Méthode d'Intégration Globale SIREN 843 905 662	SAS		99,90 %

Filiales et participations

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur
à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Dénomination Social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)				
BRONZE INDUSTRIEL DEUTSCHLAND GmbH Altenaer Strasse, 109 D.58507 LUDENSCHIED - DEUTSCHLAND	511 292 839 779	100%	446 619	0 -6 111
LBI NORTH AMERICA, Inc c/o International Management Solutions, Inc 1700W.Irving Park - Suite 302 60613 CHICAGO, ILLINOIS - USA	883 -4 038	100%	846	7 804 -2 130
LBIS AG Rue de l'Horloge CH.1164 BUCHILLON - SUISSE	967 905 1 383 162	100%	885 959	0 -75 678
INOFORGES Forging & Machining Suzhou Company, Ltd Room 311 - Building 31 - Park Avenue N°258 ShengPu Road - Suzhou Industrial Park SUZHOU CITY - Jiangsu Province - People's Republic of China	3 281 068 1 275 833	100%	2 567 098	0 44 071
LEBRONZE ALLOYS ITALIA Viale Abruzzi n.94 20131 MILANO - ITALIA	10 400 356 627	100%	10 367	0 -27 771
LEBRONZE ALLOYS UK Ltd Hadleigh Road - New Way IPSWICH, IP2 0BD - ENGLAND	11 900 849 969	100%	1	4 210 768 -429 185
LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd Flat 1302 - 13/F - Tower 2 Lippo Center 89 Queensway Road ADMIRALTY - HONG KONG	16 981 9 007 916	100%	1	17 736 960 3 905 655
LEBRONZE ALLOYS POLAND SpZoo Przemyslowa 2 PL.64-130 RYDZYNA - POLAND	304 553 2 692 812	99,96%	745 875	3 298 055 377 818
CLAC INC. 11500 W. Olympic Bld, Suite 400 LOS ANGELES 90064 (CALIFORNIE) - USA	883 -4 200	70%	1	0 0
SNCF INFRA LBA DEVELOPPEMENT SAS 8 Rue de Hanovre 75002 PARIS - France	350 000 236 239	60%	351 533	0 -8 039
PARTICIPATIONS (10 à 50%)				
AUTRES PARTICIPATIONS				

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE	583 943	16 677 741	16 725 289		33 986 973
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		7 896 177	10 437 444		18 333 621
Exercice en cours		584 602	1 000 533		1 585 135
TOTAL		8 480 779	11 437 977		19 918 756
VALEUR NETTE	583 943	8 196 962	5 287 312		14 068 217
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs	771 266	19 187 308	9 260 833		29 219 407
Exercice en cours	31 902	1 015 458	703 478	52 099	1 802 937
TOTAL	803 168	20 202 766	9 964 311	52 099	31 022 344
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		332 932	274 794		607 726
A plus d'un an et moins de 5 ans		1 344 000	50 075		1 394 075
A plus de cinq ans					
TOTAL		1 676 932	324 869		2 001 801
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.	31 902	1 015 458	703 478	52 099	1 802 937

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 669 220	335 784	1 333 436
Résultat exceptionnel à court terme	-7 355 747	-1 479 700	-5 876 047
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-5 686 527	-1 143 916	-4 542 611

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-4 542 611
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			-4 542 611
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	8 625	519 468	-510 843
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 625	519 468	-510 843
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-5 053 454

Situation fiscale différée et latente

Rubriques		Montant
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires : - Provisions pour hausse de prix - Provisions pour fluctuation des cours - Provisions pour investissements - Amortissements dérogatoires Subventions d'investissement		
TOTAL ACCROISSEMENTS		
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : - Congés payés - Participation des salariés - Autres A déduire ultérieurement : - Provisions pour propre assureur - Autres		
TOTAL ALLEGEMENTS		
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables	38 378 818	
Moins-values à long terme		
		38 378 818
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		-38 378 818

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	97	
ETAM	216	
Ouvriers	288	
TOTAL	601	

Engagements financiers

Effets escomptés non échus au 31/12/2021 : Néant

Les créances « Export » et « France » font l'objet d'un contrat d'affacturage.

Vente de devises à terme

0

Engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de l'exercice 2021.

Pour couvrir les dépenses à venir, la société a souscrit un contrat auprès d'une compagnie d'assurances. Au 31/12/2021, le montant total des sommes versées, compte tenu des versements et des prestations servis sur l'exercice, est de 360 k€.

Ces engagements ont été déterminés en tenant compte des indemnités prévues par la convention collective, d'un taux d'actualisation, du taux de rotation du personnel (démission/effectif permanent), des probabilités de survie issue des tables de mortalité INSEE.

Hypothèses retenues :

-Taux de turn-over par tranche d'âge et catégories professionnelles et par établissement.

-Taux d'actualisation : 1,08 %.

- Taux d'évolution des salaires par catégories professionnelles et par établissement.

- Non cadres : + 1,80 %
- Cadres : + 1,80 %

- Taux des charges patronales par catégories professionnelles et par établissement.

- Barème des indemnités de départ volontaire à la retraite :

	Cadres / Non cadres
Ancienneté	Nombre de mois
Après 2 ans	0,5
Après 5 ans	1
Après 10 ans	2
Après 20 ans	3
Après 30 ans	4
Après 35 ans	5
Après 40 ans	6

- Table de mortalité :

La table de mortalité « H-2013-2015 » de l'INSEE a été utilisée.

- Méthode utilisée :

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, la méthode des unités de crédit projetées, conforme à la norme IAS19 a été appliquée.

Les indemnités dues au 31/12/2021 seraient de 4 188 688 €.

Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires (HT) des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes sont comptabilisés au 31 décembre 2021 pour 164 450 €.

Dépenses Environnementales

La société a comptabilisé au 31 décembre 2002 une provision pour risques et charges d'un montant de 643 350 € au titre des opérations de prévention et de restauration de la qualité des eaux souterraines sur le site de Suippes - Avenue du Général Leclerc, conformément aux recommandations des Autorités publiques françaises.

Les dépenses réalisées au titre des années 2002 à 2013 se sont élevées à 448 104 €. Le solde de cette provision a été réactualisé et ressort à 175 465 € au 31 décembre 2013 pour permettre de faire face aux obligations non encore éteintes.

La société n'a pas connaissance par ailleurs d'autres obligations de même nature à ce jour.

Dans le cadre de la création d'un nouvel établissement industriel en 2004 sur la commune de Suippes - ZI Voie de Châlons, la société a bénéficié d'un prêt de l'Agence de l'Eau compte tenu des efforts entrepris pour prévenir et empêcher des dommages potentiels à l'environnement pour un montant de 1 083 406 €.

Ce prêt est affecté d'une part à hauteur de 495 616 € au 31 décembre 2005 au titre du développement d'un nouveau process industriel, le solde au 31/12/2012 à rembourser est de 139 392 € et d'autre part à hauteur de 587 790 € à la construction d'une station d'épuration des eaux usées, ce prêt au 31/12/2019 est totalement remboursé.

Pour le site de Trie Château, l'acquisition des actions de la société prévoyait la réalisation d'un audit environnemental ainsi que l'engagement reçus par les cédants à concurrence de leurs anciens comptes courants d'actionnaires de couvrir ce risque de non-conformité environnemental.

Les éléments en notre possession à la date de clôture tendent à considérer que le montant des travaux n'excédera pas de manière significative la position des anciens comptes courants des précédents actionnaires d'un montant de 773 k€.

Rémunération des organes d'administration, de direction et de surveillance

Aucun jeton de présence n'a été versé en 2021.

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements hors bilan

- Le montant des Cautions bancaires au 31/12/2021 est de 2,6 M€.
- Nantissement de créances de premier rang consenti par Financière LBA à l'égard de LBA au titre de tout prêt intragroupe pour sûreté et garantie du remboursement des prêts bancaires et obligataires. Echéance 2025
- Nantissement de premier rang du compte de titres financiers LBA ouverts dans les comptes de Financière LBA, pour sûreté et garantie du remboursement des prêts bancaires et obligataire. Echéance 2025